



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français, Parti de gauche,
Ensemble et République & Socialisme

Madame Valérie PÉCRESSÉ
Présidente
Conseil Régional Île-de-France
33 rue Barbet de Jouy
75007 Paris

Paris, le 10 avril 2017

QUESTION ECRITE à l'attention de la Présidente de la Région Île-de-France à propos de l'avenir de la Cité régionale de l'environnement et des organismes associés qui y sont implantés.

Madame la Présidente,

Nous avons eu connaissance, hors voie institutionnelle, de la volonté de l'exécutif d'organiser le déménagement global des organismes associés œuvrant dans le domaine environnemental, actuellement regroupés au sein de la cité de l'environnement, à Pantin.

Cette dernière accueille actuellement plusieurs organismes associés tels que l'ORDIF, l'ARENE, Nature Paris, l'AEV et Bruit Paris ainsi que la SAERP et Energie Posit'IF. Rassemblés au sein d'un bâtiment à énergies positives qui dépassent les dernières exigences thermiques règlementaires puisqu'elle est certifiée HQE et labellisé BREEAM, ces OA et SEM partageaient de manière cohérente le même objectif environnemental. Ce qui semblait, à la lecture de votre programme de campagne, être votre volonté de regrouper les organismes par pôle de compétence.

Quitter ces lieux reviendrait donc à démanteler une logique cohérente de mutualisation et de partage de réflexions et d'actions autour de la question environnementale alors que votre exécutif la présente comme l'un des principaux objectifs de votre mandat.

Ce démembrement poserait plusieurs problèmes.

D'abord celui du déménagement des organismes qui, semble-t-il, devrait intervenir de manière urgente, à savoir d'ici quelques mois sans, bien évidemment, que des solutions respectueuses des conditions de travail des salarié.e.s soient prises en compte.

Ensuite, il semblerait que le bailleur actuel refusant de revenir sur le bail, la région Île-de-France se verrait dans l'obligation de dénoncer le bail pour un coût global de 12 millions €. A cela pourrait s'ajouter les 4 à 5 millions € d'investissements initiaux qui ne sont pas amortis à l'heure actuelle, la Cité ayant été investie progressivement entre 2013 et 2014.

Notre groupe s'est alarmé, à plusieurs reprises, en séance plénière, en commission permanente comme dans les CA où il siège, du manque d'informations livrées aux élu.e.s comme aux salarié.e.s. De la même façon, nous attendons toujours les conclusions des audits relatifs au fonctionnement de ces organismes associés qui n'ont toujours pas été rendues publiques.

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP

Tél. : 01 53 85 68 50

www.iledefrance.fr

Au vu des éléments financiers dont nous disposons, du sort des salarié.e.s de ces organismes qui ne semblent pas pris en compte et de l'importance des enjeux environnementaux dans le contexte actuel, il nous semble indispensable que l'exécutif présente ses orientations devant le conseil régional, unique instance régionale représentative à même d'avaliser ou non les orientations de l'exécutif. Si tel n'était pas le cas, procéder de manière précipitée et en catimini pour une opération risquée financièrement et irrespectueuse des salarié.e.s deviendrait la marque de fabrique de l'exécutif que vous présidez. A l'heure actuelle, nous vous interrogeons donc :

Quelles sont les raisons de ce déménagement express prévu ? Quel serait le coût financier exact, à court et moyen termes, de l'opération que vous envisagez ?

Comment comptez-vous rendre cette procédure, de bout en bout, transparente ? Comment comptez-vous associer réellement les élu.e.s à la prise de décision quant à cette opération qui remet profondément en cause la place de notre institution au sein des questions environnementales ?



Céline Malaisé



Sylvie Fuchs



Taylan Coskun



Didier Mignot



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français, Parti de gauche,
Ensemble et République & Socialisme

Monsieur David BIROSTE

Secrétaire général
Conseil régional d'Île-de-France
35 boulevard des Invalides
75007 Paris

Paris le 10 avril 2017

Monsieur le Secrétaire général,

Veillez trouver ci-joint la copie de notre interpellation adressée ce jour à Madame PÉCRESSE, présidente du Conseil régional d'Île-de-France, à propos de l'avenir de la Cité régionale de l'environnement et des organismes associés qui y sont implantés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, nos salutations les meilleures.

Céline Malaisé

Sylvie Fuchs

Taylan Coskun

Didier Mignot

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP

Tél. : 01 53 85 68 50

www.iledefrance.fr